

**ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT**  
**Siège : 1083 Mézières**

**Préavis du Comité de direction de l'Association Scolaire Intercommunale du Jorat  
(ci-après ASIJ)  
au Conseil intercommunal**

**N° 06 / 2018 du 16.08.2018**

**Budget 2019**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la loi sur les communes du 28 février 1956, modifiées par celles du 27 mai 1957, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le budget 2019 de l'ASIJ.

Il est établi conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, ainsi qu'aux directives et plan comptable du Département des Institutions et relations extérieures.

Le Budget 2019 qui vous est soumis est principalement influencé par deux postes :

- Les transports : la réorganisation par suite des problèmes rencontrés en 2017-2018 engendre des coûts supplémentaires, autant pour la planification que pour le transport des élèves. Cela représente plus des 2/3 des frais supplémentaires de ce budget.
- Les bâtiments scolaires de l'ASIJ : Pour le Raffort, il n'y a plus de préavis annuel pour des rénovations ciblées, mais les travaux d'entretien sont mis directement dans le budget de fonctionnement. Pour le collège des Gollies à Servion, nous n'avons pas encore assez de recul pour consolider les valeurs de certains postes. Il faut également compter avec l'intégration des charges liées aux nouvelles classes dans les combles. Pour cela, le budget se montre assez prudent dans l'estimation des coûts.

Ci-dessous, nous portons à votre connaissance quelques postes nécessitant des informations complémentaires :

1. Administration

*110 Administration :*

110.3189.00, les frais d'honoraires pour conseils juridiques et autres ont été augmentés de CHF 15'000.00 par rapport au budget 2018, car l'ASIJ doit de plus en plus faire appel à des spécialistes pour traiter certains dossiers.

*150 Bibliothèque de Savigny :*

150.3112.00, achat de gradins pour CHF 5'000.00 afin d'asseoir les élèves lors de présentations ou de lectures.

150.3141.00, frais de conciergerie, nouveau poste pour l'attribution de la part salariale du concierge (mis au 150.3520.00 au budget 2018).

150.3520.00, le salaire de la bibliothécaire de Savigny est payé par la commune de Savigny et le Canton le rembourse directement pour la part scolaire à l'ASIJ au compte 150.4510.00.

# **ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT**

**Siège : 1083 Mézières**

## 2. Finances

### *220 Intérêts :*

220.3220.00, en 2018, l'ASIJ a remboursé, conformément à sa planification, un emprunt de CHF 1'425'000.00 à 2.15%, ce qui fait une diminution d'intérêts d'environ CHF 33'000.00

### *230 Amortissements :*

230.3310.09, l'amortissement des infrastructures provisoires de Mézières sera terminé en 2018.

230.3310.15, l'amortissement a été réévalué sur les coûts réels projetés pour cette construction.

230.3310.22, nouveau, amortissement pour le rachat des deux portacabines de Carrouge.

230.3310.23, nouveau, amortissement pour l'aménagement des combles du collège de Servion

## 3. Domaines et Bâtiments

### *350 Bâtiment du Raffort :*

350.3141.00, voici les principales raisons de l'augmentation de ce poste d'environ CHF 67'500.00.

- Remplacement de matériel de gymnastique : CHF 14'500.00 contre CHF 2'000.00 au budget 2018

- Remplacement centrale éclairage de secours et alarme feu : CHF 30'000.00 contre CHF 17'000.00 au budget 2018

- Remplacement grilles de ventilation des salles de gym : CHF 19'500.00 rien au budget 2018.

- Remplacement porte d'entrée, CHF 7'500.00 rien au budget 2018.

- La part de réserve a également été augmentée à CHF 30'000.00 contre CHF 20'000.00 au budget 2018

### *351 Bâtiments scolaires :*

351.3522.11, fermeture d'une classe à Vucherens et de la classe qui était en réserve à Ferlens

### *352 Structures provisoires :*

352.3522.00, plus de loyer pour les deux classes provisoires de Carrouge

### *353 Bâtiment des Gollies-Servion :*

353.3141.00, les frais de nettoyage augmentent, en partie avec l'aménagement des combles pour environ CHF 17'000.00 y compris les grands nettoyages d'été et pour le reste du bâtiment d'environ CHF 5'600.00. Ceci incluant des réserves pour des prestations sur demande de l'ASIJ. Divers contrats de maintenance ont également été faits pour environ CHF 6'000.00.

# **ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT**

**Siège : 1083 Mézières**

## *354 Centrale de Chauffe :*

354.3141.00, il est prévu CHF 10'000.00 pour le remplacement d'un vérin d'alimentation des plaquettes.

## *355 Bâtiment Carrouge :*

355.3162.00, le droit de superficie a été mis au budget, car selon l'avancement du projet le permis de construire pourrait être délivré fin 2019.

## 5. Instruction publique

### *500 Transports :*

500.3010.01, les heures des patrouilleurs scolaires ont été revues à la hausse, de plus, il a été mis un poste de surveillant d'élèves (si plus de 15 minutes d'attente) en réserve pour CHF 2'128.00.

500.3188.00, un bus supplémentaire a été mis en place afin de donner un peu de mou aux horaires et de raccourcir certains temps de parcours. Il permettra également d'assurer les trajets pour la piscine. Ce bus a un coût de CHF 106'000.00 par an.

500.3189.01, la planification ainsi que la gestion globale des transports attribués à CarPostal pour un montant de CHF 110'950.00.

500.3662.00, les frais d'abonnement sont toujours difficiles à évaluer, car ils dépendent de beaucoup de facteurs que nous ne maîtrisons pas au moment du budget. Pour 2019, il a été revu en baisse, basé sur les comptes 2017.

500.4510.00, les travaux sur la route de Forel (Lavaux) à Savigny étant terminés, le Canton ne remboursera plus les salaires des patrouilleurs de Savigny et Forel (Lavaux) qui avaient été mis en place à cette occasion.

### *510 Enseignement primaire :*

510.3112.00, en plus des sommes de base prévues pour du renouvellement courant, il a été prévu de remplacer les chaises dans les classes du complexe scolaire de Forel (Lavaux) pour environ CHF 16'000.00.

### *520 Enseignement secondaire :*

520.3112.00, en plus des sommes de base prévues pour du renouvellement courant, l'achat de casiers individuels pour l'aile 78 a été mis au budget. En effet, les casiers actuels qui avaient été achetés d'occasion sont en nombre insuffisant et certains plus utilisables. Il est prévu 184 casiers pour CHF 18'500.00.

520.3116.00, CHF 4'000.00 de matériel spécialisé de gymnastique. Un écran pour les communications aux enseignants sera installé pour environ CHF 4'000.00 dans le complexe scolaire de Forel (Lavaux), car celui-ci est le dernier à ne pas en être équipé.

520.3522.12, comme pour les dérogations, ce chiffre est difficile à estimer. Il a été recalculé sur la base des comptes 2017.

# ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT

**Siège : 1083 Mézières**

## Charges, revenus et répartition

Le budget de l'ASIJ pour l'année 2019 laisse apparaître les résultats suivants :

Total des charges	7 218 900,00
Total des revenus	364 510,00
Frais à répartir	6 854 390,00

Ce montant est réparti selon les statuts, entre les communes membres, à 50% au nombre d'élèves et 50% au nombre d'habitants. Sur la base des chiffres au 31 décembre 2017 pour les habitants et au 30 septembre 2017 pour les élèves. Cette répartition serait la suivante :

½ par le nombre des élèves :  $6'854'390.00 : 2 = 3'427'195.00 : 1\ 557 = 2'201.15$

½ par le nombre habitants :  $6'854'390.00 : 2 = 3'427'195.00 : 12\ 996 = 263.71$

## Répartition par commune selon budget 2019

	Élèves*	Habitants**	Coût élèves CHF	Coût habitant CHF	Total CHF
Corcelles-le-Jorat	54	460	118 862,25	121 307,30	240 169,56
Forel/Lx	238	2 084	523 874,38	549 574,82	1 073 449,20
Jorat-Mézières	396	2 850	871 656,53	751 577,85	1 623 234,38
Montpreveyres	75	648	165 086,46	170 885,07	335 971,53
Ropraz	53	450	116 661,10	118 670,19	235 331,29
Savigny	337	3 352	741 788,51	883 961,04	1 625 749,55
Servion	239	1 904	526 075,53	502 106,75	1 028 182,28
Syens	22	150	48 425,36	39 556,73	87 982,09
Vucherens	74	583	162 885,31	153 743,82	316 629,13
Vulliens	69	515	151 879,55	135 811,44	287 690,98
<b>Totaux</b>	<b>1 557</b>	<b>12 996</b>	<b>3 427 195,00</b>	<b>3 427 195,00</b>	<b>6 854 390,00</b>

\* Élèves au 01.08.2018 (y compris RAC, dérogation et sport-étude)

\*\* Habitants au 31.12.2017

## Plan des investissements

Conformément à l'art. 18 RCom, le Comité de direction annexe au présent préavis et pour information, le plan des investissements prévus pour la législature 2016 -2021. Ce plan tient compte des différents projets d'investissement et plus particulièrement du futur collège de Carrouge. Le coût total de l'investissement prévu pour ce collège, à la suite de l'étude de faisabilité, a été pris en compte dans le plan d'investissement. Les subventions, la

**ASIJ - ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DU JORAT**  
**Siège : 1083 Mézières**

participation pour les abris PC et autres ne sont pas retranchés du coût total des travaux figurant dans le plan d'investissement.

Endettement


L'endettement de l'ASIJ au 31.12.2018 devrait être de CHF 28'502'000.00  
Au 31.12.2017, il était de CHF 30'129'000.00, soit une diminution de CHF 1'627'000.00

Conclusion

En conséquence et au vu de ce qui précède, le Comité de direction de l'ASIJ vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'approuver le budget 2019, tel que présenté.

Le présent préavis a été approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 16 août 2018.

Pour le Comité de direction

  
Le Président  
E. Cherpillod

  
La Secrétaire  
F. Blanc

Annexes : budget, plan des investissements 2016-2021